

# RINFOS ROEULX

Bulletin d'information Municipal



Pour rendre notre ville plus propre, ensemble partageons la !

P. 11

« Le travail éloigne de nous  
trois grands maux : l'ennui,  
le vice et le besoin »

Voltaire dans Candide

## Travaux

P. 4 à 6

- Éclairage public...
- Handicap et accessibilité...
- Nos agents ont du talent...



## Enfance Jeunesse

P. 11 à 13

- Fête des écoles...
- Nettoyons la nature...
- Les centres aérés...
- La journée du sport...



« Le travail c'est bien une  
maladie puisqu'il y a une  
médecine du travail »

Coluche

## Nos jeunes ont du talent

P.22

- Jérémy et Émeline : deux jeunes talents Roeulxois...



NOVEMBRE 2016

[www.roeulx.fr](http://www.roeulx.fr)



## SOMMAIRE

Éditorial.....	P.3
Travaux.....	P.4 À 6
Heu'Roelx ensemble.....	P.7 À 8
Rétrospective.....	P.9 À 10
Enfance-Jeunesse.....	P.11 À 13
Vie associative.....	P.14 À 16
La mairie vous informe..	P.17 À 19
Nos artisans.....	P.20
Demander le programme....	P.21
Les jeunes ont du talent.....	P.22
Environnement.....	P.23 À 24

Chères Roelxoises, chers Roelxois,

Juillet et Août sont des mois propices au repos, aux vacances mais aussi aux voyages. Issus des luttes de 1936 et du Front Populaire, ces congés sont attendus et surtout mérités après une année de labeur. Les congés payés fêtent cette année leurs 80 ans. Prenons garde pourtant ! Rien n'est jamais totalement acquis !

Pour les services municipaux, les périodes de vacances sont plutôt synonymes de travail intensif. Je tiens d'ailleurs à souligner leur investissement au quotidien : travaux dans les écoles pour assurer aux élèves une rentrée dans les meilleures conditions, nettoyage de la ville, soutien logistique des manifestations municipales et associatives... Leur travail visible ou invisible, parfois ingrat mérite d'être mis en lumière.

Nous avançons également sur plusieurs projets :

- la rénovation-construction d'une nouvelle école qui réunira les écoles Condorcet et Langevin. Le permis de construire devrait être déposé fin 2016.
  - l'engagement dans l'agenda d'accessibilité des bâtiments publics et l'amélioration de la circulation dans la ville des personnes en situation de handicap
  - le dépôt du permis de construire de 24 logements sur l'ancien terrain de football
  - la mise en sécurité de la rue de l'Égalité (dossier en cours auprès du Conseil Départemental)
  - la sécurisation des chaussées par la réparation des trous et nids de poules.
- Ces travaux demeureront modestes tant que les incertitudes sur notre budget ne seront pas levées.

Les projets à plus ou moins long terme ne manquent pas pour assurer le bien vivre dans notre commune.

Par ailleurs, après cette rentrée, nous pouvons faire un petit retour en arrière sur la mise en place des rythmes scolaires. Dans la commune, ils sont effectifs depuis 2015. Les temps d'activité périscolaire (TAP) sont unanimement appréciés des familles et surtout des enfants. Des activités de qualité permettent à nos écoliers de concilier l'amusement, l'apprentissage, la découverte et le partage.

Sur ce thème de l'école, nous déplorons qu'en dépit de nos pétitions, courriers et interventions, la gratuité du transport scolaire des collégiens ait quand même été supprimée par la majorité Départementale. En même temps, le Conseil Départemental a rendu la compétence transport au SITURV dépendant des participations financières de la CAPH qui, au final, devra en assumer la charge. La règle des 3 km entre le domicile et le collège est désormais appliquée strictement. Ces différents transferts de charges ne seront pas sans répercussions sur le budget déjà tendu des familles !

Septembre, c'est aussi la rentrée pour nos nombreuses associations et leurs bénévoles. Créatrices de liens sociaux, nous sommes toujours à leur écoute afin de soutenir au mieux leurs actions essentielles pour la vie de notre commune.

Dans un tout autre domaine, je souhaite lancer un cri d'alarme face aux marchands de sommeil et contre l'habitat indigne. Je dis STOP à ces propriétaires qui s'enrichissent sur le dos de la misère humaine. Ils louent des biens souvent insalubres à des prix indécentes où s'entassent parfois plusieurs familles. Avec beaucoup de détermination, nous nous sommes engagés dans cette bataille. Nous lançons toutes les procédures nécessaires pour lutter efficacement contre de véritables escrocs ! Si vos conditions de logements ne sont pas correctes, si votre logement est insalubre, si votre propriétaire ne fait aucune démarche de remise aux normes ou de travaux, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie. Nous vous aiderons à faire entendre vos droits en matière de logement. Mais attention, nous ne cautionnerons pas les détériorations causées par des locataires...

Pour terminer, je souhaite évoquer les incivilités et les vols qui peuvent être perpétrés dans la ville.

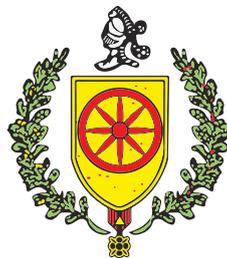
À chaque fois, nous engageons les démarches auprès des services de police. Malheureusement, il ne leur est pas toujours possible d'intervenir immédiatement au regard des moyens dont ils disposent. Cependant sachez qu'il est fondamental, à chaque événement de ce type, de faire la démarche de porter plainte. Elle est nécessaire pour mener une enquête et potentiellement arrêter ces délinquants.

Au niveau municipal, nous suivons tous ces dossiers avec beaucoup d'attention afin que la population vive en toute quiétude.

Permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Profitez en famille, entre amis de ces moments précieux et conviviaux.

Bonne fin d'année à toutes et tous,

Votre Maire,  
Charles LEMOINE



Dans le cadre du projet de construction de logements sociaux et d'un béguinage pour personnes âgées sur le site de l'ancien terrain de football, des travaux d'aménagements de la voirie, rue de l'Egalité, s'imposent. La Municipalité a saisi l'occasion pour renforcer sa sécurisation. Une réunion publique s'est tenue en mairie le 31 mars 2016. Une trentaine de riverains ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal. Leitmotiv de cette réunion :

## « Barrons la route aux incivilités »

Le Maire a rappelé que diverses installations ont d'ores et déjà été réalisées au sein de la commune : radars pédagogiques, plateaux ralentisseurs, généralisation des priorités à droite... Malheureusement ces dispositifs de sécurité ne suffisent pas à endiguer les mauvais comportements. Lorsqu'ils ne roulent pas à vive allure, certains conducteurs s'évertuent à ignorer la signalisation ou à s'adonner à un stationnement anarchique. Bien qu'efficace, la sécurisation des voies n'est pas toujours des plus simples à entreprendre d'autant que les rues départementales relèvent, comme leur nom l'indique, de la compétence du Département. Pour prendre les incivilités routières de court, la ville plaide en faveur d'installations dissuasives ou pédagogiques sur cet axe : bandes rugueuses à l'entrée du village par Abscon avec un panneau «interdiction de doubler», feu intelligent fin 2018 (qui récompense les chauffeurs disciplinés en passant au vert), plateau ralentisseur en lieu et place des coussins berlinois. Ces propositions ont recueilli majoritairement l'aval des riverains présents.



## Éclairage public

La Commune a engagé la modernisation de notre réseau d'éclairage public, devenu obsolète.

La facture de la consommation énergétique dédiée à l'éclairage public représente un coût important pour le budget communal et dans la conjoncture économique actuelle, la Municipalité a fait le choix de dispositifs moins énergivores.

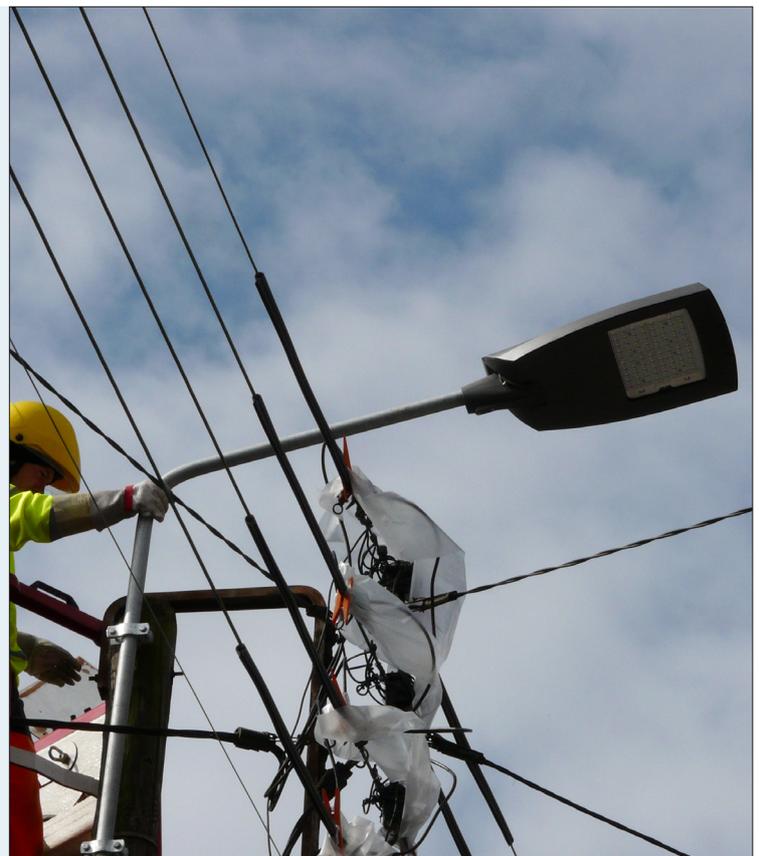
Ainsi, nos 250 lampes à vapeur de mercure sont remplacées par des LED qui permettront de diviser par 3 la consommation d'énergie, mais aussi de baisser considérablement les coûts de travaux de maintenance.

Ces opérations sont donc un levier d'économies, mais elles touchent aussi à la sécurité et au confort des habitants.

En effet, à une extinction totale de l'éclairage pendant une partie de la nuit, nous avons préféré opter pour une modulation progressive de l'intensité lumineuse ; l'éclairage étant avant tout, pour nous, un outil de prévention et de tranquillité.

Programmation de notre éclairage public :

- Intensité à 100 % de l'obscurité à 22h
- Intensité à 75 % de 22h à minuit
- Intensité à 50 % de minuit à 5h
- Intensité à 100 % de 5h au lever du jour



## Handicap et accessibilité

### Définition du Handicap (selon la loi de 2005)

Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite Loi «Handicap», donne cette définition du handicap : «Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant».

La Loi handicap du 11/02/2005 prévoyait dans son volet sur l'accessibilité la mise aux normes de tous les établissements recevant du public (ERP) pour le 1/01/2015.

Devant la complexité et le coût que cela représentait pour les collectivités, une ordonnance du 26/09/2014 permettait de déposer un agenda d'accessibilité programmée pour étaler les travaux sur 5 ans (2015-2020).

### Qu'est ce qu'un agenda d'accessibilité programmée ?

La commune est propriétaire de bâtiments recevant du public. Ces bâtiments sont qualifiés d'ERP (Etablissements Recevant du Public). L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout propriétaire d'Etablissements Recevant du Public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1/01/2015.

L'élaboration d'un Ad'AP est obligatoire. C'est pour la commune un engagement de réaliser les travaux dans un délai de 5 ans, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Face au retard de dépôt des dossiers, une dérogation a été accordée par la Sous Préfecture. Durant le 1er semestre 2016 notre commune a confié à un cabinet conseil le diagnostic de ses bâtiments afin de procéder à la mise en accessibilité des ERP.

*L'absence de projet d'Ad'AP dans les délais entraîne une sanction pécuniaire.*

### Notre commune et l'accessibilité des ERP aux personnes porteuses d'un handicap

Depuis plusieurs années, nous avons intégré l'accessibilité à l'ensemble de nos chantiers (rénovation ou construction), des passages pour piétons ont été créés pour les personnes à mobilité réduite (PMR) avec abaissement des trottoirs et pose de bandes podotactiles dites «bandes d'éveil de vigilance». Des travaux d'accès à la poste, à la mairie ont été également effectués.



Ces aménagements concernent également la création de « quais bas adaptés » comme lors de la rénovation de la rue J.Jaurès ou le secteur de la gare :



### Planning des travaux à réaliser

Le projet d'Ad'AP réalisé par le cabinet conseil sera présenté au Conseil Municipal et déposé fin 2016 en Sous Préfecture. Un état des lieux, bâtiment par bâtiment, a été réalisé et la Municipalité a fixé sur 6 ans le calendrier des mises aux normes. Le coût estimé de l'ensemble des aménagements à réaliser s'élève à la somme de 176.000€ HT.

- 2017 : Écoles Curie et Pasteur, restaurant scolaire.
- 2018 : Salle des sports, Cense aux Mômes.
- 2019 : Maison des associations, stand de tir, local pétanque, foyer Vanoverschelde.
- 2020 : Mairie.
- 2021 : Vestiaires football
- 2022 : Salle des fêtes, église, Poste

## Accessibilité :

**« Loi Handicap mettons le en place pour que chacun trouve sa place. »**

## Nos agents ont du talent

La réputation de nos agents communaux n'est plus à faire et la municipalité ne peut que s'en réjouir et en être fière. Merci à tous pour votre investissement, votre motivation et votre engagement quotidien qui rend la vie des Roeluois plus facile.



## « Des festivités, des animations pour s'unir et résister »

Face aux actes de barbarie perpétrés sur notre territoire par des fanatiques délirants, de nombreuses manifestations ici et là ont été annulées. Nous avons choisi de faire acte de résistance pour nos valeurs et notre République en maintenant nos festivités. Mais toute notre attention et notre vigilance restent et resteront nécessaires et c'est dans cet objectif que pour certaines manifestations, les conditions de sécurité ont été et seront renforcées.

### La Fête des Mamans

C'est avec un réel plaisir que le Maire et son Conseil Municipal ont accueilli les mamans roeulxaises le 28 mai dernier, pour célébrer la Fête des Mères. Pour ce moment convivial et incontournable, près de 400 mamans étaient présentes à la Salle des Sports, afin d'assister à un spectacle de chansons haut en couleurs. Comme tous les ans, elles se sont vues offrir un joli cadeau. Une fête terminée autour du verre de l'amitié et à la santé, bien évidemment, de toutes les mamans.



### La Fête au village

500 kilos de pommes de terre, 60 bénévoles au grand coeur, plus de 600 repas servis. Une fête au village réussie.



### La Maison de retraite Denis Lemette :

Quelle joie pour nos résidents de profiter du grand air durant ce bel été, au bord d'un étang ou dans notre village!



## Repas des séniors

Comme chaque année, le repas des Anciens constitue un temps fort très apprécié par nos séniors. C'est donc dans la salle des fêtes que les élus et les membres du CCAS accueillaient, avec un plaisir non dissimulé, les nombreux participants. Dans son discours de bienvenue, Monsieur le Maire rappela que les actifs d'aujourd'hui deviennent les anciens de demain et qu'il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations dans le respect des uns envers les autres. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et que ce moment de convivialité soit pleinement savouré : l'animation, le repas, la décoration réalisée d'une main de maître par les artistes de l'association «Art Créatif» sur le thème du carnaval.

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'année prochaine ?



## Noces d'or - Amour, complicité, longévité

Parce qu'on n'a pas tous les jours 50 ou 60 ans de mariage, 11 couples roeulxois ont été mis à l'honneur le 29 mai 2016, lors d'une cérémonie organisée par la Municipalité.

Les élèves de Madame Danquigny (CP - Ecole Langevin) ont ouvert la cérémonie en chansons ; un récital apprécié par l'assemblée, à en croire le silence qui régnait dans la salle pourtant noire de monde, lors de leur prestation.

Puis, sous l'œil ému des mariés, de leurs familles et amis, Monsieur le Maire, entouré de ses élus, a rappelé à chaque couple le serment fait il y a de cela 50 ou 60 ans.

La cérémonie s'est clôturée par la traditionnelle photo de groupe et par le verre de l'amitié.



## 24 Avril - Journée du souvenir...



... avec le dépôt de gerbe cité Olejniczak

## 1er Mai et médaille du travail



## 8 Mai

71 années se sont écoulées mais la nouvelle génération roelquoise était présente à cette commémoration. Nous avons profité de leur présence pour faire passer un message de vigilance et d'espoir aux plus jeunes à qui nous confions notre avenir.

« Il est de notre devoir à tous de dénoncer, partout dans le monde, les tentatives de retour du fascisme, des intégrismes de toutes sortes et des exactions contre les Droits de l'Homme.

L'actualité récente nous a encore démontré que des atrocités pouvaient être commises au nom d'un homme, d'une idéologie ou d'une religion détournée à des fins meurtrières. Aujourd'hui encore, des jeunes gens peuvent être influencés, endoctrinés par des causes fantasmées et ce jusqu'à commettre l'irréparable. La volonté de domination de l'autre par sa culture, sa religion, son appartenance ethnique est un danger sur lequel nous devons garder une extrême vigilance.

En ce 8 Mai, commémorons ensemble ce passé douloureux et réfléchissons à notre avenir et à celui de nos enfants. Liberté, Egalité, Fraternité : défendons toujours plus fort cette devise qui correspond si bien à notre idéal et à des valeurs pour qui de nombreux hommes se sont battus.

Que le 8 mai soit pour les morts et nos glorieux anciens, un incommensurable merci.

Qu'il soit pour les vivants et nos jeunes générations une mise en garde.

Et surtout, qu'il soit, pour tous, un beau jour de paix. »



## Samedi 16 Juillet 2016 - Hommage aux victimes des attentats

«Malheureusement, cet été aura été marqué une fois de plus par ces vagues d'attentats terroristes sur lesquels je souhaitais vivement revenir. Après Charlie Hebdo, le Bataclan, les deux policiers égorgés, l'attentat de Nice, ce sont les symboles de l'église catholique que les terroristes ont attaqués.»  
En hommage à toutes ces victimes d'attentats, nous avons respecté une minute de silence.



## Extrait des Conseils Municipaux

### 1. Réunion du 24 juin :

- Vente des immeubles sis 10 rue Condorcet et 3 rue de la Cense aux mêmes.
- Installation de feux tricolores intelligents rue Lamendin (projet déposé au département).
- Tarification pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap au centre de loisirs.
- Convention avec L'EPF et la CAPH pour l'opération «coron de la République»
- Motion contre le désengagement du Conseil Départemental sur la prise en charge du transport Scolaire des collégiens.

### 2. Réunion du 2 septembre :

- Modification du droit de préemption pour autoriser l'EPF à préempter le coron Boubaya.
- Reconstruction de l'école Langevin et réhabilitation de l'école Condorcet : sollicitation de l'aide Départementale.
- Vote de subventions exceptionnelles.

## Fête de nos 4 écoles

La Fête des écoles constitue un moment fort et festif, appréciée par les enfants, parents et enseignants.

C'est pourquoi toutes les dispositions nécessaires à son organisation dans le cadre du plan Vigipirate ont été mises en place par la Municipalité, en étroite collaboration avec le comité organisateur de l'Amicale Laïque afin que cette fête puisse se dérouler convenablement.

Les élèves des Ecoles Pasteur, Joliot Curie, Langevin et Condorcet ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de spectacles originaux et colorés, devant des parents particulièrement attendris.

Cet événement marque aussi pour certains, la fin du cycle de Primaire, non sans une certaine nostalgie, et le passage au Collège. Aussi, afin que les petits Roeluois soient fin prêts à prendre un départ studieux, la Municipalité a offert aux élèves de CM2 un dictionnaire de la langue française, ainsi qu'un dictionnaire Français-Anglais.

Encore merci aux directeurs et aux équipes éducatives, aux parents d'élèves, chevilles ouvrières de la Fête des écoles qui ont fait de cette journée une réussite et qui contribuent à la vie de l'école.



## Nettoyons la nature

Le vendredi 23 septembre 2016, sous un beau soleil, les élèves de l'école Condorcet ont participé à l'action : «Nettoyons la nature».

Armés de gants, chasuble et sacs poubelles, les enfants de CE2, CM1 et CM2, encadrés par leurs enseignants, de nombreux parents et l'association des marcheurs de Roelux, ont donc arpenté les rues du village, empruntant des itinéraires bien définis afin de mener à bien leur tâche citoyenne.

La récolte fut «malheureusement» très conséquente, les élèves s'étonnant de ramasser des objets très hétéroclites tels que matelas, clé d'outillage, bouteilles en verre diverses...

Forts de ce succès, les élèves très motivés, se sont déjà donnés rendez-vous pour l'édition 2017.



## « Les centres aérés, ces écoles de la vie »

Les centres aérés n'ont pas uniquement pour vocation d'occuper les enfants durant les vacances. Ils constituent également de véritables écoles de la vie au sein desquelles nos petits engrangent de nouveaux savoirs, tout en s'amusant.

Afin de remplir cette mission, un travail de fond est mené en amont. Le service « ENFANCE-JEUNESSE » de la Mairie a déterminé un projet éducatif global avec une réflexion particulière sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap (en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales).

À partir de cette feuille de route, la direction du Centre a dessiné son projet pédagogique. Toutes les activités en découleront ; elles répondent à des objectifs précis : découvrir, s'amuser, créer, jouer, apprendre, se détendre, rire, se retrouver entre copains, développer son côté relationnel et appréhender les notions de partage...tout un programme !!! Des animateurs formés ont organisé les programmes de la journée : Kevin, Florian, Quentin, Julie, Céline, Emilie, Maxime et parmi eux Axelle, Coralie, Céline et Jérémie qui, du statut de participants (lorsqu'ils étaient enfants et ados), sont passés au grade d'animateurs titulaires du BAFA. Le mot de la fin revient à la direction du Centre Mmes CARON et BLUON :

« À Roeux on ne manque de rien, tout est fait pour donner l'envie aux enfants de venir et de revenir »

Alors n'hésitez pas, inscrivez vos enfants pour les prochains centres qui auront lieu lors des vacances scolaires 2017 du 13 au 24/02 et du 10 au 22/04.



## Journée du sport du 14 septembre 2016 École Condorcet

Le mercredi 14 septembre 2016 a eu lieu la journée du sport à l'école.

Cette action, intitulée cette année « Sentez le Sport », consistait à confronter les élèves à différentes activités sportives en partenariat avec des acteurs locaux.

Parti fut pris au sein de l'école Condorcet de contacter les différentes associations sportives de la ville et nombreux furent les retours positifs.

Les enfants ont donc pu s'exercer à deux activités au choix parmi lesquelles le football, le karaté, la pétanque et le basket...

Les plus vifs remerciements sont adressés aux éducateurs des différentes disciplines, à savoir Monsieur Dolet pour le football, Monsieur Forçard pour le karaté, Monsieur Simon pour la pétanque et Monsieur Trachman, entraîneur de Cambrai Basket en Nationale 3 qui avait demandé à 4 de ses joueurs de venir faire l'animation.



Rendez-vous l'année prochaine.

### Réseau de lecture publique.

Création d'un tapis de lecture avec Marion Cailleret de la compagnie Chats pitres et rats conteurs avec les assistantes maternelles, les parents et grands-parents.



### Fabrication de l'arbre qui pousse.

(activité péri-scolaire)

Réalisé par les maternelles qui ont également mis en pratique les techniques de pliage papier avec des livres usagés pour la fabrication de hérissons.



## Le volley Club Roelxois



Un club familial avec André, Sophie, Roberto, Myriam, David et les 2 Laurence qui encadrent 6 équipes, soit environ 60 licenciés, dans la joie et la bonne humeur.

- Chez les adultes : 1 équipe féminine en promotion excellence, 2 équipes masculines : l'une en honneur, l'autre en promotion honneur.
- Chez les jeunes : 2 équipes cadets et 2 équipes minimes (filles et garçons).

Les entraînements, sous la houlette de J-P. Delsart, ont lieu les mardis de 18h à 19h30 pour les jeunes, à 21h30 pour les filles et le vendredi de 20h à 22h pour les garçons.

## Le club de gym



Le club de Gymnastique a repris ses activités :

- le mardi de 14h à 15h à la salle des sports : FULL BODY
- le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes : PILOXING
- le mercredi de 14h à 17h à la salle des sports : MULTISPORT pour les enfants de 4 à 14 ans
- le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes : ZUMBA
- le jeudi de 19h à 20h à la salle des sports : FULL BODY.

Pour tout renseignement appelez le [06.84.25.20.20](tel:06.84.25.20.20)

## Le TCR commence une 32ème saison



- L'école de tennis redémarre avec des éducateurs diplômés. Pour les cours et la licence, le coût s'élève à 65€.
- La licence pour les moins de 19 ans : 33€, cependant la ligue permet de mettre en circulation « la licence découverte » pour les moins de 12 ans (nouvellement inscrits) au prix de 3€ valable 3 mois. Ensuite le joueur peut transformer cette licence en licence Club.
- Pour les adultes le coût de la licence s'élève à 48€. Chaque licencié bénéficie d'une assurance de la FFT.

## Alliance



Après des vacances bien méritées, voici le temps de la rentrée. C'est avec un réel plaisir que nous retrouvons les anciens membres et rencontrons les nouveaux. Grâce au travail et à la détermination du Bureau, le Club accueille cette année une cinquantaine d'adhérents.

## Le club historique

### Le but du RCR



Le 10 septembre, le club en partenariat avec la Municipalité a procédé à une inauguration peu banale : sauvegarder la mémoire du RCR en déplaçant sur notre magnifique complexe sportif l'un des poteaux de but de l'ancien terrain. Beaucoup d'anciens ont répondu à l'invitation de Jean François Auverchain, cheville ouvrière de cette cérémonie. Tous, anciens joueurs et dirigeants ont égrené leurs souvenirs, les bons moments passés ensemble : l'habillage et le déshabillage dans l'arrière salle des cafés, siège du RCR, le « lavage » dans les chaudrons et bien entendu la troisième mi-temps...

### La journée du Patrimoine



C'est par une matinée ensoleillée et une belle affluence que s'est déroulée la journée du Patrimoine, une première pour notre village. Petits et grands ont profité de cette occasion pour flâner dans les rues Roelxoises au bras de la Présidente Isabelle et y découvrir la richesse de notre patrimoine parfois caché, souvent oublié. Magali et Gaétane se sont transformées en « maîtresses de maison » à la Cense aux Mômes et Marie-Josée ne tarissait pas d'éloges sur « son restaurant scolaire ». Les participants ont tout simplement adoré. Ils sont tombés sous le charme de nos quatre charmantes guides et tous se sont dit :

« Vivement l'année prochaine »

## Secours populaire



Le principe des épiceries solidaires est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistantat et de respecter la liberté des personnes. Elles permettent de proposer à des personnes en difficulté financière des denrées à prix modestes.

L'épicerie solidaire de Roelux est un bol d'air grâce à Patrick, Jean-Marie, Jean-Pierre, Christophe, Micheline, Marie-Claude et Anita. Comme dans un magasin les personnes choisissent leurs denrées et la distribution se passe dans une ambiance conviviale. Toute personne souhaitant faire un don de produits de son jardin peut les apporter à l'association. Les ouvertures se font en fonction des arrivages.

Pour tout renseignement : tél au [06.21.06.89.85](tel:06.21.06.89.85)

## Détente et Loisirs



Vous avez envie de vous faire plaisir, de faire plaisir. Vous êtes tricoteuse confirmée ou débutante. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de Mme Soula qui vous recevra dans une entente cordiale.

L'association se réunit tous les mardis de 14h à 17h salle Aragon.

## Infinity biker's



Dans le cadre du Téléthon, succès garanti pour ce 2ème rassemblement motos.

Au programme : balade, baptêmes, concert (avec les Monday's Mine et Thomas Rémy), stunts (avec Jonas Duriez et Jek Shunt Rider).

Et en prime le sourire et de gros bisous d'Erwan.

## FanfaRoeulx'nade



Vous voulez apprendre la musique, jouer d'un instrument, participer aux défilés - concerts - carnivals - fêtes de la musique ...

Venez vous inscrire le samedi à la Cense aux mômes.

Ambiance dynamique, chaleureuse, assurée.

Tel. : Mme Bachelet [06 50 16 82 12](tel:0650168212)

## Entraide et Solidarité

• Le Marché de Noël, dimanche 11 décembre a établi un nouveau règlement :

1 tréteau = 5 € - 2 tréteaux = 8 € - 1 grille = 1€.

Pour les associations locales : 1er tréteau = gratuit  
2ème tréteau = 5 € .

• Le concours des illuminations de Noël (17 décembre 2016) avec passage du jury le samedi en fin d'après-midi. Inscriptions en mairie.

• La municipalité avec le concours d'Entraide et Solidarité vous invite au repas dansant « au chalet de l'étang » au Quesnoy le dimanche 4 décembre.

Participation : 32 € (repas + boissons+ transport).

## Club Couture

L'association se réunit tous les lundis et jeudis de 14h à 16h30 salle Aragon. Amateurs du fait mains à l'ancienne, venez nombreux au marché de Noël...



## A.P.S.O.

**(Agissons auprès des Personnes en Surpoids et/ou en Obésité)**

Le bilan de l'association pour l'année 2015/2016 est riche en actions.

Elle a mis en place un groupe de paroles, animé par la diététicienne Anaïs Debruyne.

L'association a également participé

- aux quartiers d'été de la ville de Petite-Forêt,
- le 14 novembre 2015, à la journée mondiale du diabète, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Denain,
- le 18 novembre 2015 au forum santé, en partenariat avec la maison de quartier Solange Tonini de Denain,
- en décembre 2015, au Téléthon de Petite-Forêt,
- et aussi aux marchés de Noël de Petite-Forêt, Hornaing et Roeulx.

L'association a compté en fréquentation sur les nombreuses activités 2015 un total de 928 personnes :

- 360 à l'aquagym,
- 204 à l'Atelier culinaire,
- 165 à la marche,
- 288 à la gym douce,
- 260 à la piscine,
- 89 au groupe de parole avec une diététicienne,
- 78 à l'Atelier créatif.

Et pour commencer l'année 2016, ils ont au sein de l'association un coach sportif Monsieur Marion Karim pour la pratique de la gym douce et de la marche nordique, sans oublier donc Anaïs Debruyne, diététicienne.

Pour plus de renseignements sur les activités de l'association, contactez le [06.70.73.72.35](tel:0670737235)

La permanence à Roeulx a lieu tous les 1ers vendredis du mois en Mairie. Venez les rencontrer !

Mail : [apsodenaisis@free.fr](mailto:apsodenaisis@free.fr)

Site Web : <http://apsod-denaisis.jimdo.com>

Les dates retenues pour l'organisation des prochaines élections présidentielles sont les suivantes : dimanche 23 avril 2017 pour le 1er tour, dimanche 7 mai pour le 2ème tour.

Le gouvernement a également fixé les dates pour les élections législatives qui suivront. Les députés seront élus à l'issue d'un scrutin à 2 tours les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire ;

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

### Où s'inscrire ?

- Physiquement en vous rendant à la mairie de votre domicile avec les pièces exigées ;
- Par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées ;
- Par internet en utilisant le télé service proposé par « mon-service-public.fr »

### Pièces à fournir :

- Formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669\*01 (disponible en mairie) ;
- Une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an prouvant votre nationalité française ;

(Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine et une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom (quittance de gaz, d'électricité.)
- Si l'agit du domicile de vos parents : attestation sur l'honneur du parent certifiant que vous habitez chez lui et justificatif de domicile du parent ;
- S'il s'agit de votre résidence : un justificatif de résidence depuis plus de 6 mois.

### Le vote par procuration

Le mandant est celui qui donne procuration à un mandataire (une autre personne) le soin de voter pour lui. Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande: obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap... Pour voter le mandataire doit remplir 2 conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

C'est le mandant qui demande la procuration, elle peut concerner soit le 1er tour, soit le 2ème ou soit les deux. La demande se fait auprès du tribunal d'instance, au commissariat ou à la gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Cette démarche s'effectue le plus tôt possible, n'attendez pas le dernier moment.

Pièces à fournir:

- Un titre d'identité
  - Un formulaire de procuration fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place ou par l'ordinateur du mandant avec une attestation sur l'honneur indiquant le type d'empêchement.
- Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. Le mandant doit l'en informer.

Le service des élections est à votre disposition en mairie et au [03.27.21.43.06](tel:03.27.21.43.06)

## Monoxyde de carbone



Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes préventifs aussi.

Que faire si on soupçonne une intoxication ? Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas, aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres. Arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux et appelez les secours :

- 112 : numéro unique d'urgence européen.
- 18 : sapeurs-pompiers.
- 15 : SAMU.

## Recensement citoyen :

Mon enfant va avoir 16 ans :  
doit-il se faire recenser ?



Tous les français (filles ou garçons) doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de leur anniversaire.

Cette démarche s'effectue à la Mairie avec le livret de famille et leur carte nationale d'identité. Il leur sera remis une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à tous les examens : permis de conduire, CAP, BEP, BAC...et de permettre au jeune d'effectuer sa journée Défense et Citoyenneté. Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La Maison de la Justice et du Droit de Denain est un service judiciaire de proximité ouvert à tous. Elle offre des solutions pratiques à la détresse des victimes, à la complexité du droit, à la multiplication des conflits de la vie quotidienne et de la petite délinquance.

Vous accueillir d'abord, vous orienter ensuite, vous transmettre une information pertinente enfin, telles sont les missions du greffier et de l'agent d'accueil de la Maison de la Justice et du Droit.

Les services sont ouverts à tous et gratuits du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 117 rue de Villars.

- Tél : 03.27.43.69.30
- Mail : [mjd-denain@justice.fr](mailto:mjd-denain@justice.fr)

## Transport

Les collégiens, lycéens peuvent bénéficier soit :

- d'un abonnement Pass Scolaire accordé par le SITURV pour un aller-retour par jour scolaire dont la distance est de plus de 3 km domicile-établissement pour un montant de 20€ de frais de dossier.
- d'un abonnement Pass Scolaire non subventionné accordé pour un aller-retour par jour scolaire dont la distance est de moins de 3 km pour un montant total de 100€ payable au comptant ou 10€ à la souscription + 10€ par mois durant 9 mois.

Les 6-26 ans peuvent bénéficier des abonnements suivants :

1/ les annuels :

- Elit Mouv'CMU-C (attestation CMU-C) valable 12 mois en illimité sur le réseau au montant de 100€ au comptant ou 9€ à la souscription + 13€ pendant 7 mois.

- Elit Mouv'Boursier (attestation bourse) valable 12 mois en illimité sur le réseau au montant de 170€ au comptant ou 23€ à la souscription + 21€ pendant 7 mois.

2/ les mensuels :

- Pass Mouv'CMU-C (attestation CMU-C) valable 1 mois du 1er au 31. Tarif : 13€/mois.
- Pass Mouv'Boursier (attestation Bourse) valable 1 mois du 1er au 31. Tarif : 21€/mois.

Le titre mimosa est accordé aux personnes de plus de 18 ans dont les revenus du foyer sont inférieurs à 80% du SMIC. Le titre Pass City est réservé aux personnes de plus de 16 ans, sortis du système scolaire. En cas de contrôle, les personnes doivent pouvoir justifier de leur âge.

## TITRES DE TRANSPORT

Tarifs valables à partir du 01/07/2016

**ENFANTS - DE 6 ANS**

**GRATUIT**

---

**COLLÉGIENS / LYCÉENS**

**Pass Scolaire**  **GRATUIT**

ANNUEL un aller-retour par jour scolaire "sans condition de règlement des transports scolaires et des frais de dossier" - 20€

**ABONNEMENTS + DE 26 ANS**

ANNUEL	<b>elit Lib'</b> 	360€	<b>2 mois gratuits</b>
<small>valable 12 mois</small>			
MOISIEL	<b>Pass Lib'</b> 	38,50€	
<small>valable du 1er au 31</small>			

**AUTRES TITRES**

Transval 10 voyages		12€
Transéco 10 voyages		9,40€
<small>voir conditions</small>		
Transval Journée		3,80€
Transval P+R Nungesser		3€
Transval 2 voyages		2,90€
Transval 1 voyage		1,60€
Mimosa		
<small>abonnement en mode "à la carte" de votre commune</small>		

**ABONNEMENTS 6 - 26 ANS**

ANNUEL	<b>elit Mouv'</b> 	CMU-C	100€	<b>4 mois gratuits</b>
		Boursier	170€	<b>4 mois gratuits</b>
		Non-Boursier	240€	<b>4 mois gratuits</b>
MOISIEL	<b>Pass Mouv'</b> 	CMU-C	13€	
		Boursier	21€	
		Non-Boursier	32€	

**ABONNEMENTS ADAPTÉS**

MOISIEL	<b>Pass City</b> 	13,20€
	<small>valable du 1er au 31 pour les +16 ans sans condition de revenu, engagement et contribution en mode "à la carte" de votre commune</small>	
		16,50€
ANNUEL	<b>Pass Senior</b> 	26,20€
	<small>valable du 01/01 au 31/12 pour les +65 ans sans condition de revenu, engagement et contribution en mode "à la carte" de votre commune</small>	
21 JOURS	<b>Forfait Soleil</b> 	25,70€
<small>pour les conducteurs en possession d'un permis par la Centre-Thermal de Saint-Amand-les-Eaux</small>		



[www.transvilles.com](http://www.transvilles.com)




## Installation d'un système de vidéo surveillance :

L'utilisation de la vidéo protection est encadrée par la loi dans le but d'apporter aux citoyens les garanties nécessaires à l'exercice des libertés publiques et d'assurer le respect de la vie privée.

### Les caméras installées par des commerces/entreprises/administrations :

- Filmant des lieux ouverts au public : après accord du Préfet, un arrêté est délivré pour 5 ans.
- Filmant des lieux non ouverts au public (lieux de stockage, réserves, bureaux.) : déclaration à la CNIL.

Les instances représentatives du personnel doivent être informées et consultées.

### Les caméras installées par des particuliers :

- Un particulier peut installer des caméras pour assurer la sécurité de son domicile. Aucune déclaration ni autorisation ne sont nécessaires. En revanche les dispositifs installés doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs, des passants.
- Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Le visionnage de la voie publique ou de tout élément de voisinage est absolument proscrit.
- En cas de non respect les services de police ou de gendarmerie et le procureur de la république peuvent procéder au retrait du dispositif.

## Démarchage à domicile : Vente de calendriers : démêler le vrai du faux

### Les encombrants



Le calendrier des encombrants n'existe pas !

### Les éboueurs



Ils vous présenteront une carte d'habilitation avec nom, prénom et la société qui les emploie.  
**COVERED pour Roeux**

### N'oubliez pas !

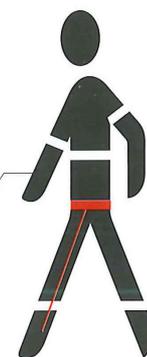
L'achat de calendrier n'est pas une obligation. Vous êtes tout à fait libre de refuser. Le service sera toujours assuré par les pompiers, par les éboueurs ou par les facteurs.

### Le facteur



La vente de calendriers s'effectue au bon vouloir du facteur.

### Les pompiers



Ils se présentent avec leur uniforme officiel

Le démarcheur se montre trop insistant ?  
Vous avez un doute ?

**Appelez le commissariat au 17 ou au 03 27 38 17 17**

\*Consultez le site internet des éditions Oberthur pour voir les almanachs de l'année.

\*Leur calendrier comporte des photographies des pompiers de la ville en intervention



## À partir du lundi 09 janvier 2017, l'accès aux déchèteries du SIAVED pour les habitants résidants sur l'une de ses communes ne sera autorisé que sur présentation d'un badge.

- Un badge, pour quoi faire ?

Le badge doit permettre d'identifier rapidement chaque particulier se présentant à l'entrée de la déchèterie afin de permettre l'optimisation future du service.

- Comment obtenir son badge d'entrée ?

Pour obtenir son badge, chaque particulier doit remplir un formulaire ([www.roeux.fr](http://www.roeux.fr) ou en mairie) :

- retourner l'ensemble au SIAVED, 5 route de Lourches, 59282, Douchy les Mines ou
- le remettre au gardien de la déchèterie la plus proche de son domicile ou
- le déposer en mairie pour Mr le maire.

## Accès aux déchèteries du SIAVED :

### Les fermetures :

- Lundi et jours fériés : Rieulay ; Denain
- Mardi et jours fériés : Mortagne-du-Nord ; Erre ; Saint Aubert ; Le Cateau-Cambrésis
- Mercredi et jours fériés : Pecquencourt ; Hérin ; Neuville sur Escaut ; Caudry
- Jeudi et jours fériés : Saint Amand les Eaux ; Aniche ; Douchy les Mines ; Beauvois-en-Cambrésis
- Les jours fériés : Cattenières ; Béthencourt ; Clary ; Marez ( pour les ouvertures : [siaved.fr](http://siaved.fr)).

### Horaires d'hiver :

À partir du 30 octobre :

- lundi, mercredi et samedi de 13h30 à 17h00
- dimanche de 9h00 à 12h00



## Motos et scooters : gants obligatoires à partir du 20 novembre 2016

Les conducteurs et les passagers de motos et de scooters devront porter des gants certifiés CE, à partir du 20 novembre 2016. C'est ce qu'indique un décret publié au journal officiel du mardi 20 septembre 2016. Cette mesure vise à limiter les blessures graves aux mains et aux avant-bras.



# Gants Obligatoires

- A partir du 20/11/2016,
- Gants Certifiés norme CE,
- 68€ d'amende,
- retrait de 1 point.



**LegiPermis**   
Sécurité Routière et Législation

<http://www.legipermis.com>

## Nos artisans

### Sanitaire Chauffage Électricité

Berly Johann : 06.64.17.04.49

« Une belle équipe de Roelxois »

« J'avais envie depuis longtemps de travailler pour mon propre compte, c'est tellement grisant d'être son propre patron ! En 2012 à l'âge de 32 ans, j'ai sauté le pas avec l'assentiment de mon épouse Delphine pour m'embarquer dans cette aventure. Après 4 années d'activité, tout va bien ! Mon entreprise se porte bien, même si ce n'est pas toujours facile, nous avons du boulot ! Pourvu que ça dure... »

Grâce à un parcours professionnel riche et varié et l'exemple de son père Serge qui lui a transmis l'habitude du travail bien fait, Johann apporte une vision moderne de l'artisan.

Ce Mac Gyver du bâtiment, réactif, ingénieux et serein vous proposera toujours la meilleure solution à votre demande, tant au niveau technique que pécunier. Homme à toutes mains, il possède des qualités techniques et relationnelles hors du commun. Notre société a grand besoin d'hommes comme toi Johann, doués et ambitieux, qui portent en eux la promesse d'un avenir meilleur.

Johann en compagnie de Benoit son apprenti et de son bras droit David





Dans le cadre de sa programmation culturelle, **le dimanche 13 Novembre 2016 à la Salle des Fêtes de ROEULX**, vous pourrez venir applaudir l'Ensemble Vocal « Tant pis s'il pleut » qui viendra présenter son tout nouveau spectacle.

Lors de cet après-midi, se produira également en première partie l'Ensemble «*French'ti Cors*» rassemblant plus de vingt cornistes, élèves de deuxième et troisième cycle, amateurs et professeurs du bassin minier Lens-Douai. Il est dirigé par un collectif de professeurs : Amandine Cunin, Chantal Viellard, Christelle Longueville, Sophie Gantois (Roelxoise), Nicolas Brillon, Guy Souchères et Vincent Huart. Son objectif est de promouvoir le cor par le biais de concerts et différentes prestations mettant la famille du cor en valeur.

Le rendez-vous vous est donc donné le Dimanche 13 Novembre 2016 à 15h à la Salle des Fêtes (ouverture à 14h30).

Entrée 2€ pour les adultes et gratuite pour les - 18 ans.

**Réservations au 07/69/23/42/89**

### Novembre 2016 :

- Les 26 et 27 : Concert Ste Cécile.

### Décembre 2016 :

- Les 2 et 3 : Téléthon au Complexe Sportif de 14h à 19h
- Du 1 au 4 : Exposition des peintres du GAL à la Salle des Fêtes
- Le 11 : Marché de Noël.
- Le 14 : Noël des enfants de la commune.
- Le 31 : Repas du RCR.

### Janvier 2017 :

- Le 4 : Voeux du Maire.
- Le 8 : VTT-Cyclo.
- Le 28 : Assemblée Générale de l'OMS.

### Mars 2017 :

- Les 20-21-22 : Spectacle CAPH.
- Le 26 : Thé dansant.

### Avril 2017 :

- Le 23 : 1er tour des élections Présidentielles.

### MAI 2017 :

- Le 7 : 2ème tour des élections Présidentielles.

Cette tribune conformément à la loi, permet l'expression des membres de la majorité municipale et de l'opposition.

## Le mot de la majorité

*« Vivre sa ville c'est vivre en communauté »*

Les affinités se nourrissent de liens que l'on tisse autour de soi par des relations de bon voisinage. Cela crée des communautés et par l'intermédiaire des enfants, à la garderie, à l'école et dans les associations, la communauté s'élargit. C'est ainsi que notre commune, peut se vivre comme un « grand village », marqué d'évènements et de rassemblements festifs et conviviaux.

Mais la vie n'est pas qu'un long fleuve tranquille et ce sont alors les difficultés vécues ensemble qui peuvent souder la communauté. Là aussi il ne faut pas hésiter à se retrouver sur des questions communes afin de se faire entendre, et nous, vos élus de la majorité sont et seront toujours à votre écoute et à vos côtés, fidèles à nos engagements, pour vous aider et vous conseiller.

À l'approche de Noël et du Nouvel An 2017, nous vous souhaitons à travers notre bulletin municipal de joyeuses fêtes, une bonne année et une bonne santé.

## Le mot de l'opposition

Chères Roelxoises et Roelxois  
Monsieur le Maire nous interpelle régulièrement sur les baisses de dotation.  
Mais qu'en est-il des économies envisagées ?  
Nous aimerions que Monsieur le Maire communique clairement sur ce sujet.  
Des habitants nous ont interpellés également sur la question du haut débit qui a été évoquée dans le bulletin municipal de Mai 2016 quant à la mise en place de la fibre pour 2020.  
Nous sommes à 4 ans de l'échéance annoncée par Monsieur le Maire  
Qu'en sera-t-il ? Réalité ou supercherie ?  
Afin de clore cette année agréablement, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

## Jérémy Lesaint

16 ans et la tête sur les épaules ce jeune roeulxois, élève au lycée Van-der-Meersch de Roubaix, a participé au concours national de la Résistance et de la Déportation 2016 et obtenu le 14ème prix régional. Arrière-petit-fils d'Edouard, ancien combattant et conseiller municipal dans les années 1970, il n'a pas hésité à concourir sur le thème « résister par l'art et la littérature » et a travaillé dur pour obtenir ce prix. Au lycée, Jérémy étudie dans la section cyclisme. Il a commencé le vélo à Douchy voilà 3 ans et il est aujourd'hui licencié dans le club très huppé de Roubaix Lille Métropole. Sélectionné dans l'équipe du Nord de la France, il collectionne les podiums et les places d'honneur. Il fait la fierté de son grand-père Guy fervent amateur de la « petite reine »

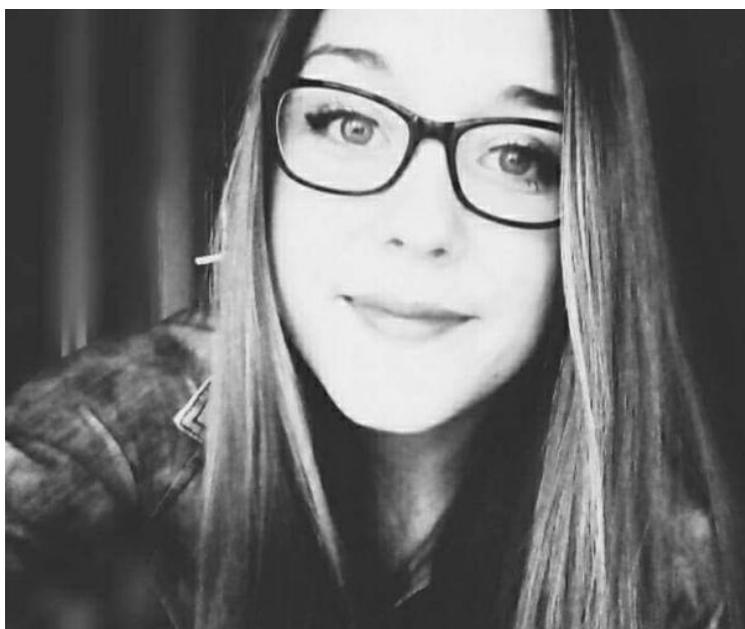
C'est le digne descendant, par sa branche maternelle, d'une vieille famille roeulxoise, connue et reconnue : les VANOVERSCHELDE.

Bon vent Jérémy, nous te souhaitons une belle et longue carrière.



## Émeline Gernez

Ce visage ne vous dit peut-être rien... Pas étonnant : vous n'avez pas dû souvent croiser la jolie Emeline Gernez dans les rues de Roeulx ... Et pour cause, quand on est étudiante en Première année de médecine, cela exige un investissement sans faille et un travail sans relâche. Mais revenons sur le parcours d'Emeline ... Car vous verrez, chers lecteurs, qu'il n'est pas banal... et qu'il suscitera votre admiration ! Emeline a effectué toute sa scolarité de primaire dans les écoles roeulxaises : à l'école maternelle Pasteur, à l'école Langevin et enfin à l'école Condorcet. En maternelle déjà, ses enseignantes remarquent ses facilités d'apprentissage et proposent à ses parents de lui faire « sauter » l'année de Grande Section ! De même, Emeline passera directement du CE2 au CM2 !! Voilà pourquoi c'est à tout juste 16 ans, au terme d'un brillant parcours secondaire au Lycée Kaestler de Denain, qu'Emeline décroche haut la main le baccalauréat Scientifique, spécialité Physique Chimie, mention « Section Européenne Anglais », avec –s'il vous plaît- une mention Très Bien ! Nul doute qu'il en aura fallu des soirées et des week-ends studieux, penchée sur ses bouquins, du sérieux et de la rigueur pour obtenir un résultat si remarquable.



Pour en arriver là, Emeline a même dû renoncer à l'un de ses passe-temps : la danse. Néanmoins, et ce malgré la charge de travail en médecine, elle s'octroie encore aujourd'hui le plaisir de se rendre au Conservatoire pour suivre les cours de solfège et poursuivre le piano.

Alors, à travers ces quelques lignes, nous voulons lui témoigner notre estime unanime, lui présenter nos sincères félicitations et lui souhaiter un avenir couronné de succès !

Afin de proposer à tous un environnement de qualité, les agents municipaux interviennent régulièrement pour assurer le nettoyage de notre village.

Mais chacun a sa responsabilité pour préserver son environnement, notre environnement.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

Sujet délicat mais ô combien désagréable : les déjections canines. Il semble que les propriétaires d'animaux n'aient pas tous conscience du désagrément causé par les crottes de leurs compagnons à quatre pattes, déposées ça et là dans les caniveaux, les espaces verts, mais surtout sur les trottoirs et parfois même sur les devantures privées des particuliers.

Que ce soit pour les déjections canines ou pour les poubelles, un élément demeure primordial : la participation de tous.

La ville a mis à votre disposition une quarantaine de poubelles réparties sur l'ensemble de la commune (voir ci-dessous).

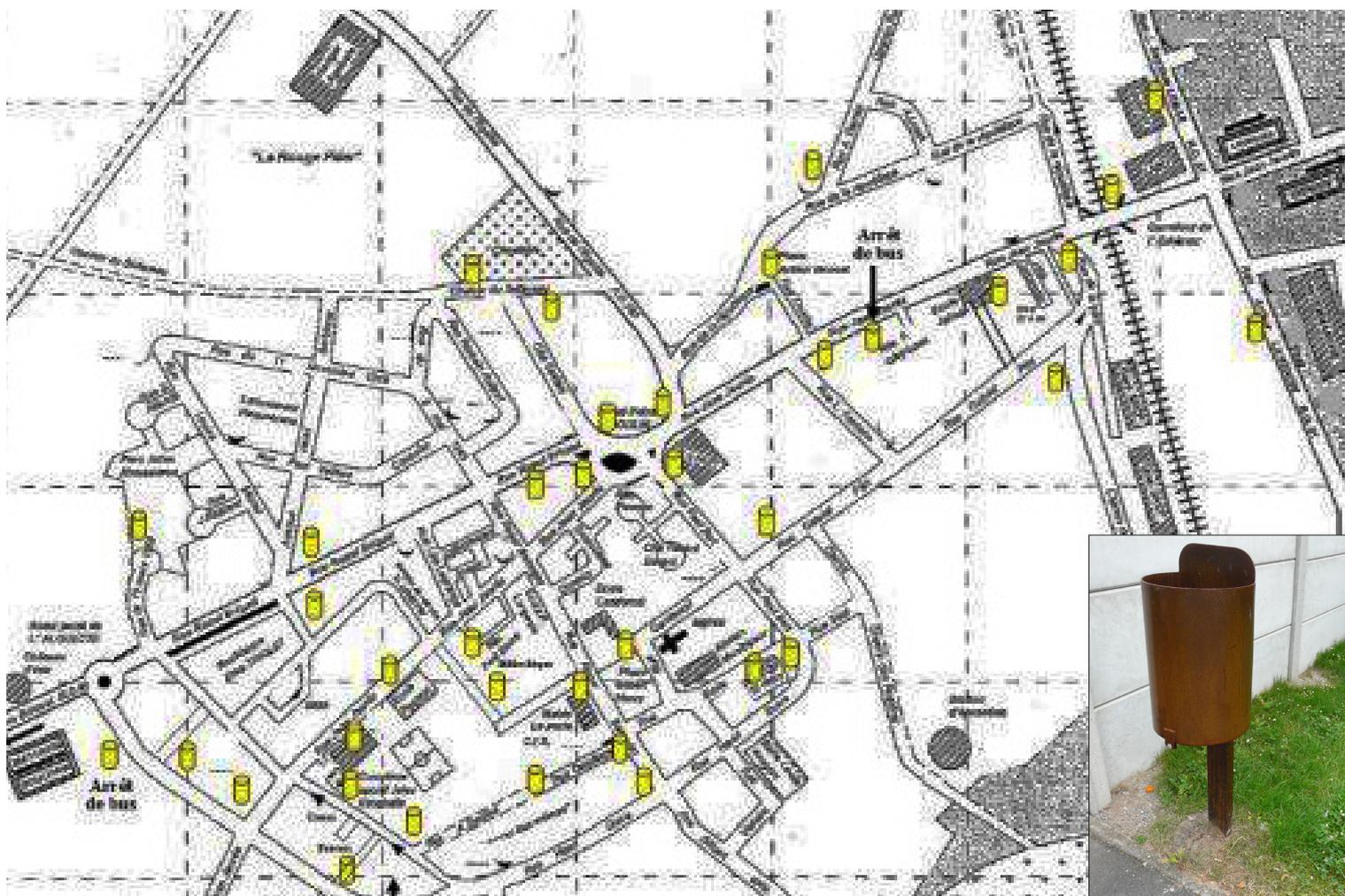
### Conseils pour garder sa ville propre

- Je ne jette pas mon mégot sur la voie publique !
- Je ne jette pas mes déchets par la vitre de mon véhicule ou par la fenêtre de mon logement !
- Je ramasse les crottes de mon chien!
- Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les corbeilles mais pas mes déchets ménagers !
- Je ne jette pas mon chewing-gum sur la voie publique!
- Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue !
- Je sors mes conteneurs le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après la collecte !
- Je trie mes emballages!
- je dépose mes déchets dans un conteneur et non à même le sol !

« Tout ceci ne peut se faire qu'avec l'accord de nos concitoyens et par leur esprit civique. Mais c'est dans l'intérêt de tous »

**Une ville plus propre c'est l'affaire de TOUS**

### Implantation des 40 poubelles

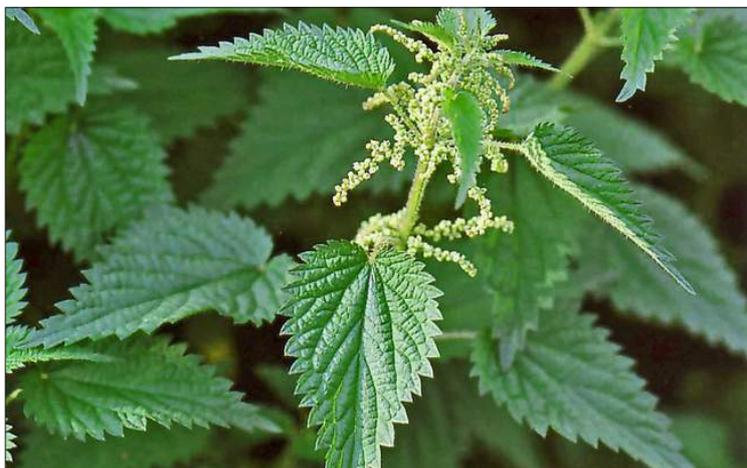


## Comment limiter les déchets ?

### Orties chéries :

Chaque été vous pestez contre ces orties qui envahissent votre jardin. Pourtant ces mauvaises herbes peuvent devenir de précieuses alliées. En effet, le purin d'ortie permet de lutter contre les pucerons qui colonisent vos plantes ; c'est également un excellent engrais ! Pour obtenir un bon purin d'ortie, il vous suffit de mélanger 150 grammes d'orties coupées par litre d'eau de pluie. Le mélange doit macérer plusieurs jours, tout en faisant régulièrement l'objet d'un brassage. Lorsque le purin sera prêt il ne vous restera plus qu'à le filtrer et à l'essayer !

On le sait peu mais l'ortie est également un véritable bijou...dans notre assiette !! Riche en fer, en magnésium et en vitamines, il peut devenir l'aliment star de nos soupes, de nos tartes ou de nos tisanes. Les recettes regorgent sur internet et dans les librairies fleurissent aussi les livres consacrés aux herbes sauvages.



**« Jeter son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes. C'est également prouver pour les papiers, ils n'ont jamais fait pousser les arbres !!! »**



Chacun doit faire en sorte que les haies, les arbres et arbustes soient correctement taillés afin de ne pas incommoder le voisinage. Ces gestes vous permettront d'éviter des querelles de voisinage bien inutiles et contribueront à l'embellissement de notre commune car la propreté d'une ville c'est aussi l'affaire de ses citoyens.



## La recette de mémé

### La carbonnade flamande



- Pour 6 personnes : 60gr de margarine ou saindoux, 1,5kg de viande de bœuf (dans le paleron ou la macreuse), 300gr d'oignons, 2 cuillère à soupe de farine, 1l de bière ch'ti, bouquet garni, 1 cuillère à soupe de vergeoise ou cassonade, 1 cuillère à soupe de moutarde, 3 tranches de pain d'épices, sel et poivre.
- Faites fondre la margarine dans une cocotte et faites dorer la viande coupée en gros cubes. Après coloration, retirez les morceaux de viande et faites fondre doucement les oignons finement émincés. Replacez la viande dans la cocotte et enrobez les aliments de farine. Couvrez avec la bière et un peu d'eau, salez et poivrez, ajoutez le bouquet garni et laissez mijoter à feu doux 2 heures à couvert. Mélangez la vergeoise, la moutarde et un peu de jus de cuisson. Ajoutez ce mélange à la viande ainsi que le pain d'épices émietté et laissez mijoter 1 heure.
- Servez accompagné de frites ou de pâtes fraîches. (ce plat est encore meilleur le lendemain).